

Pour les concours ci-dessous, la demande d'équivalence est à effectuer auprès de l'autorité organisatrice, pendant la période d'inscription uniquement.

AUTORITÉ ORGANISATRICE	
CNFPT	CENTRES DE GESTION
Administrateur Conservateur du patrimoine Conservateur des bibliothèques	Attaché Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Rédacteur Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe Agent de maîtrise Bibliothécaire Attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe Conseiller des activités physiques et sportives Opérateur des activités physiques et sportives Agent social de 1 ^{ère} classe Directeur de police municipale Chef de service de police municipale Gardien de police municipale Garde champêtre principal